



PROJET ASSOCIATIF DE L'AIFRIS

Projet approuvé lors de l'AG du 4 juillet 2023 à Paris

PREAMBULE

NOTRE PROJET ASSOCIATIF EN RECONFIGURATION : EXPOSÉ DES MOTIFS

Après 15 années d'existence, l'AIFRIS revoit son fonctionnement et son organisation, mobilisée par la nécessité d'effectuer des changements importants pour accueillir davantage de destinataires et de praticien·ne·s de l'intervention sociale.

L'ouverture vers d'autres piliers que ceux des chercheur·e·s et des formateurs/trices semble exiger une révision du mode actuel de gouvernance en cohérence avec le développement de l'AIFRIS. Or, si tous et toutes disent s'entendre pour réaliser des changements alignés à cet objectif d'ouverture aux deux autres piliers moins présents dans la vie associative de l'AIFRIS, des conflits de représentation et de finalités semblent exister quant aux types de changement à effectuer et aux stratégies de gestion pour y arriver.

Au fil du temps, des points de tension sont apparus au sein de l'association. Ils concernent le mode de gouvernance, avec des règles peu explicitées ; et le modèle économique, avec un rationnel gestionnaire qui interroge au vu de nos missions, de nos finalités, et de nos valeurs.

Plusieurs voies ont conduit à élaborer collectivement les changements :

- -la voie de l'action : les congrès sont des événements scientifiques impliquant fortement les membres de l'association. En 2022, l'organisation du congrès de Bruxelles, selon des modalités autres (formats alternatifs, etc.) a permis de concrétiser la faisabilité de nos ambitions quant à l'accueil de nouveaux publics et acteurs (usagers et professionnels, etc.) et de mesurer ses enjeux sur les plans organisationnels, scientifiques, financiers et humains.
- -la voie de la réflexion : des membres de l'association ont pris la plume pour formaliser une analyse de la situation de crise que nous avons traversée et pour formuler des pistes à débattre, nous invitant à un effort réflexif.
- -la voie du débat : cet effort réflexif pour inviter les collègues à discuter et à débattre de pistes de réflexions ont permis de nous aider à mieux comprendre ce qui s'est joué à l'AIFRIS, afin de poursuivre nos engagements mutuels avec plus de plaisirs et d'intérêts.
- -la voie démocratique : l'ensemble de ces démarches ont conduit les instances en vigueur de l'association à proposer la création d'une « commission mixte », composée de treize personnes, avec pour mandat d'analyser divers

aspects ayant trait à ses modèles de gouvernance et économique en vue de suggérer aux instances concernées des propositions de solutions concrètes. Les propositions émanant de la commission mixte ont servi à éclairer les décisions finales des différents organes de l'AIFRIS concernant les modifications à apporter aux modes de fonctionnement de l'AIFRIS.

- -la voie de la co-construction : par des allers-retours réguliers auprès des diverses instances et des membres, la commission mixte a travaillé régulièrement depuis septembre 2022 à reformuler de manière cohérente le projet associatif et les statuts de l'AIFRIS. Les réunions régulières et la co-écriture entre les différentes rencontres ont été le moteur de l'élaboration participative de l'ensemble du processus.

NOTRE IDENTITÉ

1 – Notre histoire et les grandes étapes structurantes

À la suite des deux premiers congrès internationaux des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale (Caen en 2005, Namur en 2007), les participants ont décidé de se structurer en signant un premier protocole d'entente à Mons (Belgique) le 21 mars 2008 et en créant le 28 juin 2008 à Paris **l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale (AIFRIS)**. Les partenaires fondateurs de l'AIFRIS viennent de Belgique, France, Canada, Mali, République Démocratique du Congo, Roumanie, Suisse, Tunisie. Ils ont été rejoints en avril 2009 par le Luxembourg et la Côte d'Ivoire, en 2010, par le Liban, le Portugal et l'Italie, en 2011 par le Maroc et l'Algérie et en 2012 par l'Espagne.

2 – Notre finalité, notre vision et nos valeurs

L'association a pour but de promouvoir le développement scientifique, pédagogique, professionnel et le rayonnement international de l'intervention sociale.

C'est une association internationale francophone.

Elle soutient, dans un esprit pluraliste, l'équilibre entre les trois composantes fondatrices de l'AIFRIS : la formation, la recherche et l'intervention sociale. Elle intègre à ses activités les personnes accompagnées, les acteurs de la formation, de la recherche et de l'intervention sociale ainsi que les réseaux associatifs.

Elle propose des espaces de rencontre internationaux sur les recherches scientifiques, les expériences pédagogiques, les pratiques professionnelles, les situations vécues et les transformations socioéconomiques contemporaines.

Elle encourage toute action qui garantit les droits sociaux fondamentaux et participe à une transformation de la société vers plus de justice sociale.

Elle travaille à favoriser le développement de projets communs scientifiques, pédagogiques, professionnels et expérientiels, pour créer un réseau dynamique et établir des partenariats avec des associations locales, régionales, nationales ou

internationales qui partagent ses préoccupations.

Elle crée et valorise de la littérature expérientielle, professionnelle et scientifique francophone dans l'esprit du croisement des savoirs.

L'association veille, sans condition, par des moyens techniques et financiers, à assurer la participation des personnes vulnérables à ses activités.

Dans un monde en constante mutation, l'association se montre particulièrement attentive aux problématiques émergentes tels la montée des inégalités, le dérèglement climatique, l'affaiblissement des démocraties, etc.

L'association défend une vision pluraliste et multi-référentielle, c'est-à-dire un pluralisme socioculturel et politique attentif aux préjugés (classe, genre, âge, ethnie, langue, etc.) et aux rapports de pouvoir (chercheur·e·s vs intervenant·e·s sociaux ; usager·e·s vs intervenant·e·s sociaux ; groupe majoritaire vs groupes minoritaires, etc.). D'autre part, l'association soutient les luttes contre les inégalités, quelles qu'elles soient (pauvretés, migration, etc.) et les mouvements d'émancipation (Mouvement LGBTQI+, mouvement féministe, mouvement de défense des personnes en situation de handicap, etc.).

Dans un idéal démocratique, l'association assure la liberté de parole à toutes et tous dans un esprit d'équité et d'horizontalité. Il s'agit d'assurer, dans toutes les instances et entre instances de l'association, la valeur et la circulation de toute parole, de toute idée, de toutes formes de savoir et d'expérience émises par les personnes des quatre piliers. Pour ce faire, l'association met en place des espaces ad hoc pour promouvoir les échanges, les partages d'expériences, les présentations d'expertise, etc.

Le Conseil d'Administration développe une structuration de l'association par pays. Les associations nationales fédèrent leurs forces dans une série d'activités favorisant les échanges et le développement de la recherche et de l'innovation sociale : journée d'étude, colloque, symposium, séminaire, congrès, webinaire... Il stimule, dans les pays où les associations nationales n'existent pas encore, toute démarche visant à la participation aux activités de l'AIFRIS, d'organismes et de personnes. Il les aide à construire leur propre association nationale, un collectif ou un réseau d'acteurs.

Au-delà de la promotion d'un esprit d'horizontalité, l'association veille à limiter la durée des mandats afin de permettre un renouvellement des membres qui assurent des rôles de responsabilités. Une fois relevés de leur mandat, ces dernier·e·s redeviennent des membres au même titre que les autres, sans prérogatives particulières.

L'AIFRIS consolide son rayonnement par sa participation et son adhésion à diverses associations du travail social aux niveaux régional et international.

3 – Nos missions & activités

L'AIFRIS encourage l'adhésion, l'accès et la participation d'acteurs de tous les pays et des différents secteurs de l'intervention sociale. Elle mobilise avec équité ses

moyens et ressources dans la réalisation concrète de cet objectif primordial.

L'AIFRIS organise un **congrès international** une fois tous les deux ans. L'organisation du congrès de l'AIFRIS est un moment fort de la vie de l'association. Il permet de rassembler tous les deux ans nombre de chercheur·e·s, de formateur·rice·s, d'acteur·rice·s de terrain et de personnes concernées. Il favorise à la fois l'échange des savoirs et le partage de moments de convivialité indispensables au travail de réseaux. Il contribue à entretenir et élargir une communauté créative et innovante.

Les membres de l'association cherchent à cerner les problématiques et les questions transversales qui concernent l'intervention sociale. Ceci a conduit aux choix des thèmes suivants :

- Caen, en 2005 : "Quelles formations pour faire face aux enjeux sociaux actuels» ;
- Namur, en 2007 : "Quelles formations aux métiers du social pour quel travail social" ;
- Hammamet, en 2009 : "Intervention sociale et développement : quelles références pour quelles pratiques" ;
- Genève, en 2011 : "Crises, gouvernances, développement durable : quelles articulations avec l'intervention sociale" ;
- Lille, en 2013: "Construction, transformation et transmission des savoirs : les enjeux pour l'intervention sociale" ;
- Porto, en 2015: " Multiplication des précarités : quelles interventions sociales ?"
- Montréal, en 2017: "Solidarités en questions et en actes: quelles recompositions ? "
- Beyrouth en 2019 : " Sociétés plurielles, travail social et vivre-ensemble " ;
- Bruxelles en 2022 : "Paroles, expériences et actions des usagères et usagers dans l'intervention sociale : rendre visible l'invisible" ;
- Paris en 2023 : "Sociétés en crise et travail social : Explorer les dynamiques politiques, de formations, de recherches, d'interventions et d'expériences".

L'AIFRIS est attentive à associer toute personne concernée par l'intervention sociale. En conséquence, elle conçoit une organisation alternant des visites de terrain préparées par les professionnels du pays d'accueil, des conférences plénières, des tables rondes, des forums, des carrefours de savoirs, des échanges de pratiques et des séquences d'ateliers. Ce sont les ateliers qui constituent la charpente du congrès. Ils favorisent les échanges et transferts de savoirs entre différents pays, avec une diversité des modalités de contributions comme des présentations d'outils ou des présentations artistiques.

Le **Comité des Savoirs Partagés (CSP)** de l'AIFRIS travaille à la construction de savoir scientifique, de savoir d'action, de savoir expérientiel, à partir des

différentes composantes de l'intervention sociale.

Il assure une fonction de veille sur les évolutions de l'intervention sociale et les transformations du travail social.

Il travaille également, de manière transversale, à la construction de dispositifs et de médiations facilitant le recueil de la parole des acteur·rice·s de l'intervention sociale et de leurs savoirs expérientiels. Il explore et expérimente l'articulation de ces savoirs avec les données scientifiques. Les analyses et réflexions qui en découlent constituent un cheminement dans l'élaboration d'une épistémologie des savoirs de l'intervention sociale, issus du croisement des savoirs.

La composition du CSP est organisée sur la base d'un équilibre entre milieux universitaires, hautes écoles, centres de recherche, milieux professionnels, de collectifs de personnes concernées, associations de défense des droits sociaux et représentants des pays membres de l'AIFRIS. Elle vise à approcher la parité entre hommes et femmes.

Plusieurs groupes thématiques y travaillent en réseau international, entre chercheur·e·s, formateur·rice·s, professionnel·le·s et personnes concernées, et sont constitués en vue d'approfondir et de valoriser des savoirs et des expériences.

Ils portent notamment sur l'évaluation, la professionnalisation et l'intervention sociale, l'éthique, le développement du pouvoir d'agir, les recherches collaboratives, le travail social numérique et le croisement des savoirs. D'autres groupes sont en formation : l'évolution du travail social, l'internationalisation, le travail social artistique, le travail social durable, le travail éco-social, etc. Ils sont coordonnés par une personne, au minimum.

La Revue de l'AIFRIS soutient le développement scientifique, pédagogique, professionnel et le rayonnement international du travail social et de l'intervention sociale. Dans une approche interdisciplinaire et multiréférentielle, elle articule les savoirs des différents acteur·rice·s de ce champ professionnel et académique : formateur·rice·s, chercheur·e·s, professionnel·le·s et personnes concernées. Elle propose un espace de production international pour promouvoir les recherches, les expériences pédagogiques et les pratiques professionnelles, dans un contexte d'analyse des transformations socioéconomiques et culturelles contemporaines.

Conformément à la finalité du travail social et du développement social, cette revue souhaite participer à renforcer les droits sociaux fondamentaux, la posture démocratique, la transmission et la co-construction des pratiques et des savoirs du travail social.

Les textes publiés en langue française visent à promouvoir la recherche, l'expertise et l'innovation sociale. La revue valorise des contributions présentées à chaque congrès de l'AIFRIS qu'elle prolonge selon les normes de la publication académique. Non thématique, elle s'articule néanmoins à l'approche développée par chaque congrès, aux travaux des groupes thématiques et se nourrit des communications mises en ligne. La périodicité de la Revue est annuelle, ce qui

n'exclut pas des numéros spéciaux.

La Lettre est un des outils de communication qui fait le lien pour les acteurs entre les congrès et les diverses activités. Elle est consultable en ligne sur le site et paraît trois à quatre fois par an.

Des **webinaires** sont organisés occasionnellement, afin de faciliter les rencontres au niveau international entre les membres de l'association et de faciliter le travail dans la continuité.

Le site www.aifris.eu rend visible l'ensemble du travail de l'association : communications, articles, compte rendus, témoignages, publications ainsi que La Lettre de l'AIFRIS. La **base de données** recense la plupart des communications proposées aux différents congrès ainsi que des textes proposés par des membres dans l'intervalle.

4 – Notre organisation

L'AIFRIS est une association internationale sans but lucratif dénommée « *Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale* » en abrégé : AIFRIS. Cette association est régie par la loi française du premier juillet mille neuf cent un (loi du 1^{er} juillet 1901).

Elle est gérée par deux organes essentiels : l'Assemblée générale et le Conseil d'Administration.

L'assemblée générale réunit tous les membres de l'association, les **membres actifs** (personnes représentant une association nationale ou un collectif regroupant différents types d'acteurs, comme des personnes concernées, des professionnel·le·s, des chercheur·e·s, des formateur·rice·s) avec droit de vote et les **membres sympathisants** (personnes intéressées à titre individuel par les activités de l'association et qui souhaitent y participer sans prendre part à sa gouvernance), avec voix consultative.

L'association vise à mettre en place une gouvernance de nature horizontale et participative, qui implique ses membres de manière active. Le CA est donc composé d'un maximum de 20 personnes porteuses d'une responsabilité, parmi lesquelles une Délégation à la gestion journalière comportant une présidence qui peut être animée par une seule personne ou par un binôme. Les responsabilités à assumer au sein du CA concernent entre autres :

- représenter le CSP
- représenter l'équipe gérant et actualisant le site internet ;
- représenter le groupe qui prépare les congrès ;
- représenter le groupe qui prépare les webinaires ;
- représenter le groupe travaillant au recrutement et à l'élargissement international ;
- représenter le groupe travaillant à la recherche de financement ;
- représenter le groupe travaillant à une meilleure inclusion des professionnels

de terrain et des personnes accompagnées ;

- etc.

5 – Notre espace d'intervention

L'AIFRIS intervient dans la francophonie au niveau mondial.

Dans plusieurs de pays, des associations nationales contribuent au développement de l'AIFRIS. C'est le cas aujourd'hui de l'ABFRIS en Belgique, de l'AFRIS-France en France, de l'AQCFRIS au Québec-Canada, de l'ASFRIS en Suisse et de l'ATFRIS en Tunisie.

6 – Nos ressources et nos partenaires

Les ressources de l'Association sont constituées par :

- les cotisations de ses membres ;
- les subventions des États, des collectivités locales et de tout autre organisme ;
- les rétributions perçues pour les prestations fournies à d'autres associations ou collectivités ;
- les bénéfices des congrès ;
- les revenus des biens ;
- et plus généralement, toute autre recette autorisée par la loi.

L'association ne peut posséder ou acquérir d'autres immeubles que ceux nécessaires aux buts poursuivis.

L'association mobilise ses ressources au service de son objet social, avec une attention primordiale à la possibilité de participation des personnes les plus vulnérables. Elle veille également à développer une politique budgétaire attentive aux défis internationaux et environnementaux.

En ce sens :

- elle mobilise ses moyens pour trouver des sources de financement au service de son objet social ;
- elle adapte son système de cotisation aux réalités économiques des pays, tant pour les personnes morales que les personnes physiques ;
- elle organise les rencontres de ses instances et groupes de travail avec une alternance entre les modes présentiel et virtuel (avec une attention à maintenir au minimum deux rencontres effectives annuelles) ;
- elle soutient ses membres actifs dans l'accomplissement de leur responsabilités au sein du Conseil d'Administration, avec une intervention possible et plafonnée dans les frais de déplacement et d'hébergement, en cas d'impossibilité de financement par l'institution (personne morale) que représente le membre actif.
- elle est attentive aux évolutions sociales et environnementales et ajuste en temps réel sa politique financière aux situations particulières ;
- Etc.

Les partenaires de l'association viennent de **Belgique, de Côte d'Ivoire, de France, du Luxembourg, d'Italie, du Liban, du Portugal, du Québec-Canada, de Roumanie, de Suisse, de Tunisie, du Maroc, du Brésil et d'Espagne.**

L'AIFRIS poursuit son travail d'ouverture internationale afin de s'élargir activement à de nouveaux partenaires ainsi qu'à d'autres pays.